Modèle de vœu ou de motion contre la réforme de la voie professionnelle à présenter au CA

Attention toute motion doit être inscrite à l'ordre du jour, donc présentée en amont au chef

d'établissement et votée. Elle sera jointe au procès-verbal.

Le vœu part pour questionnement au rectorat et attend une réponse. Il peut ou non être soumis au

Le projet de réforme de l'enseignement professionnel se poursuit à marche forcée, sans

prise en compte des réalités de terrain et sans diagnostic partagé sur la situation des lycées

professionnels.

L'heure est grave : les mesures annoncées et applicables à la rentrée 2024 sont une

démolition programmée du lycée professionnel et de l'idée de l'école républicaine

émancipatrice.

Totalement déconnectées des enjeux, cette réforme va considérablement dégrader la

formation des élèves et les conditions de travail des enseignants :

- réduction du temps de formation de 4 semaines

- des classes à effectifs « réduits » à moyen constant, aboutissant de fait à une réduction du

temps de formation

- réduction de 15 % de la carte des formations

Cette réforme ne répond ni à l'intérêt des élèves, ni à celui des personnels : elle

entraînera immanquablement accroissement du décrochage scolaire, baisse des résultats aux

examens et dégradation considérable des conditions d'enseignement.

Les élèves doivent bénéficier d'un enseignement de qualité dans de bonnes conditions

pour devenir des professionnels qualifiés et des citoyens responsables, d'un enseignement

complet qui leur permette de trouver toute leur place dans la société.

Un contre-projet, bâti par les enseignants, forts de leur connaissance du terrain et

désireux d'améliorer l'enseignement professionnel a été avancé, mais il a été balayé d'un

revers de main.

Au vu de tous ces éléments, nous tenons à exprimer notre ferme opposition à cette

réforme et nous en demandons le retrait.

Les enseignants du lycée ...